

*C'est le  
printemps,  
la nature  
se réveille...*

**COMMÉMORATION  
DU 8 MAI**

**LANCEMENT DES  
TRAVAUX DE LA  
MÉDIATHÈQUE**

**BP 2025  
BUDGET  
PRIMITIF DE  
LA VILLE**

**RECENSEMENT  
DES PERSONNES  
VULNÉRABLES**

**LA VIE DE NOS  
ASSOCIATIONS**



Nicolas MOULA  
Maire de Lamorlaye  
et 1<sup>er</sup> Vice-Président de l'Aire Cantilienne

***Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers amis***

*Chaque début d'année marque un moment clé pour notre ville : la mise en place du budget municipal. C'est une étape essentielle qui permet de définir les actions et investissements qui façonneront Lamorlaye dans les mois à venir. Lors du dernier Conseil municipal, nous avons voté à l'unanimité un budget 2025 à la hauteur de nos ambitions pour Lamorlaye. Dans un contexte économique exigeant, nous avons fait le choix d'un budget maîtrisé, qui devrait répondre aux attentes des habitants tout en garantissant la bonne gestion de nos finances communales. Nos priorités restent inchangées : améliorer votre cadre de vie, soutenir les services publics, nos écoles, nos commerces et associations tout en investissant dans des projets essentiels pour l'avenir de notre ville.*

*Parmi ces projets structurants, nous sommes heureux de vous annoncer que les travaux de la future médiathèque ont commencé. Ce nouvel équipement culturel offrira un espace moderne et convivial dédié à la lecture, à l'apprentissage et aux rencontres. Il deviendra un véritable lieu de partage et d'échange pour les habitants de Lamorlaye et de ses environs. Nous suivrons l'avancement des travaux avec attention et ne manquerons pas de vous en tenir informés.*

*Cette année est également marquée par un moment fort de mémoire et de rassemblement. À l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie, nous vous invitons à un week-end exceptionnel au château. Reconstitution historique, cérémonie, expositions et animations viendront rappeler l'importance de notre devoir de mémoire et honorer celles et ceux qui ont œuvré pour la liberté. Nous espérons vous y voir nombreux.*

*Depuis mars, la nature se réveille. Le printemps pointe le bout de son nez, apportant avec lui de belles journées et de nouvelles occasions de se retrouver. Nous vous invitons à profiter pleinement de nos parcs, de notre environnement verdoyant et des nombreux événements qui animeront la ville dans les semaines à venir.*

*Belle saison à toutes et à tous !*

*Nicolas Moula*



## JE DONNE MON AVIS

Réaménagement du cœur de ville : habitants, la municipalité souhaite vous impliquer dans le choix du projet afin de construire ensemble un espace qui reflète vos attentes et vos besoins.

### DEUX RÉUNIONS PUBLIQUES

**le samedi 14 juin**

Venez participer à votre convenance le matin de 10h à 12h ou l'après-midi de 14h à 16h.

→ Présentation des projets en présence des trois cabinets d'architecture retenus.



### VOTE CONSULTATIF

**le dimanche 22 juin**

À vous d'opter pour le projet que vous préférez !

### LES RÉUNIONS DE QUARTIER REPRENENT PROCHAINEMENT

Venez échanger avec vos élus pour améliorer et faire évoluer la vie collective au sein de vos quartiers !

Monsieur le Maire et ses conseillers municipaux vous retrouveront traditionnellement lors de réunions organisées dans chaque quartier de la ville. Ces échanges sont importants : il s'agit de vous associer aux actions et projets menés par l'équipe municipale, au plus près des attentes spécifiques à chaque quartier, et de répondre à vos suggestions et interrogations.

Les réunions de quartier sont accessibles à tous les Morlacuméens, indépendamment de leur quartier de résidence.

→ Toutes les réunions débutent à 19h.

**MERCREDI 14 MAI** • Les Bihaines, allée Gladiateur

**VENREDI 16 MAI** • Parvis de l'église Saint-Nicolas

**MERCREDI 21 MAI** • Parvis du gymnase La Mardelle

**JEUDI 22 MAI** • Parking du cimetière

**MERCREDI 28 MAI** • Soutien au monde hippique, mairie

**MARDI 3 JUIN** • Plein Soleil, entrée du parc

**JEUDI 5 JUIN** • La Montagne, parking de la résidence

**MARDI 10 JUIN** • Le Lys, rond-point Condé

**JEUDI 12 JUIN** • Centre-ville, place du Marché



### UNE RÉUNION POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le samedi 15 mars dernier, Monsieur le Maire, Nicolas Moula, entouré d'adjoints, de conseillers municipaux et d'agents de la ville ont accueilli une trentaine de nouveaux Morlacuméens, récemment installés dans notre commune.

Après une présentation des atouts et infrastructures de notre ville et de notre Communauté de communes de l'Aire cantilienne, chaque nouvelle famille a pu s'entretenir avec les élus autour d'un pot de bienvenue.

Chaque participant s'est vu remettre un pack d'information regroupant tous les renseignements pratiques pour une installation sereine et efficace ainsi qu'un porte-clef aux couleurs de la ville.

Un rendez-vous enrichissant pour favoriser l'intégration et renforcer les liens.

La prochaine réunion pour les nouveaux arrivants aura lieu le samedi 6 septembre.

### PARTICIPEZ À LA REFONTE DU SITE INTERNET DE LA VILLE !

La mairie lance actuellement une refonte complète de son site internet dans le but de mieux répondre à vos besoins.

Nous vous invitons donc à prendre quelques minutes pour répondre à un questionnaire en ligne, disponible sur la page d'accueil du site actuel.

N'hésitez pas à partager vos idées et suggestions, chaque opinion compte !

Nous vous donnons rendez-vous sur [ville-lamorlaye.fr](http://ville-lamorlaye.fr) pour participer à la consultation.



# 80<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CAPITULATION & COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

## Parc & Château de Lamorlaye

En 2025, nous commémorons le 80<sup>e</sup> anniversaire de la signature de la capitulation de l'Allemagne nazie le 8 mai 1945 marquant ainsi la fin de la guerre en Europe. La municipalité souhaite marquer cet anniversaire en proposant différentes animations du 8 au 11 mai.

Au programme : la cérémonie commémorative du 8 mai 1945, une reconstitution historique d'un campement dans le parc du château, des expositions et animations, avec la participation du Musée des Bombardements de Saint-Maximin.

Nous vous invitons à nous rejoindre nombreux pour vivre ces instants de commémoration et de souvenir, qui unissent nos générations dans un même respect et une même reconnaissance.

## – Programme –

**Jeudi  
8 mai**

- **Cérémonie commémorative**  
10h30\* – Départ du cortège du campement militaire (parc du château) vers la mairie  
10h45 – Départ de la mairie vers le cimetière  
11h – Commémoration : dépôt de gerbes, chants des enfants des écoles de la ville
- **15h : inauguration du campement historique et des expositions au château**

**Jeudi 8 & vendredi 9 mai**

**Animation d'un campement américain dans le parc du château, avec matériel d'époque, véhicules de la 2<sup>de</sup> Guerre mondiale et figurants**  
(Par l'Association Market-Garden)

## Expositions (château)

**Du jeudi 8 au dimanche 11 mai**

*Horaires : Jeudi 8 mai : de 14h à 18h • Vendredi 9 et samedi 10 mai : de 10h à 18h • Dimanche 11 mai : de 10h à 17h*

- **Exposition sur l'ensemble de la période de la guerre : Résistance, soldats, prisonniers, déportés, chevaux, Lebensborn... Diaporama de photos sur la Libération.**  
Salon Vigier. Par l'association ALMA.
- **Exposition de maquettes de véhicules et d'objets de la Seconde Guerre mondiale**  
Salon Seroux de Bienville. Prêtés par M. et M<sup>me</sup> Gréal et M. Ahrur.
- **Exposition d'uniformes, matériels, armes, affiches... du Musée des Bombardements de Saint-Maximin**  
Salon Seroux de Bienville

## Animation (château)

**Samedi 10 mai à 14h30**

- **Jeu de rôle sur la seconde Guerre mondiale.**  
1<sup>er</sup> étage. Par Les Rôlistes de Morlaccia (Agora).  
Durée : 3h. Inscription sur place.

Le vendredi 9 mai, des élèves des écoles primaires de la ville, ainsi que cinq classes de 3<sup>e</sup> du collège F. Dolto, auront l'occasion de découvrir les expositions.

\*Les horaires sont indiqués sous réserve de modifications.



MUSÉE  
des BOMBARDEMENTS

**Tout le programme sur  
[www.ville-lamorlaye.fr](http://www.ville-lamorlaye.fr)**







ROBERT TSCHANHENZ  
6<sup>e</sup> ADJOINT COMMERCE, VIE URBAINE  
ET PROXIMITÉ

## Ici, les services de la ville travaillent pour vous...

### ➤ Les travaux de la future médiathèque ont commencé...



Cette première phase de travaux consiste en la démolition des annexes et des parties intérieures de l'Orangerie afin de libérer l'espace nécessaire à la construction des nouvelles infrastructures.

La deuxième étape des travaux impliquera le désamiantage de l'Orangerie.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement du chantier jusqu'à l'inauguration de ce nouvel espace.



### ➤ Brèves

#### ENFOUISSEMENT DES CÂBLES AÉRIENS RUE LOUIS BARTHO

Les travaux d'enfouissement des câbles aériens menés par le Syndicat d'énergie de l'Oise SE60 ont repris en mars après une étude approfondie du réseau électrique, réalisée pour éviter tout problème lors de l'installation du nouveau réseau souterrain. En investissant dans des infrastructures modernes et en créant un environnement plus harmonieux, la municipalité poursuit son objectif de rendre chaque quartier plus agréable et plus sûr.

#### RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU AV. DE ROYAUMONT

Depuis le 7 avril, Suez procède au remplacement de la conduite d'eau potable sur l'avenue de Royaumont. Ces travaux, d'une durée d'environ un mois, entraîneront la mise en place d'une déviation. Nous vous tiendrons informés de l'avancement des travaux et des éventuelles perturbations via nos réseaux sociaux et le site de la ville.

#### AMÉNAGEMENT DU CITY PARC DU STADE

Une dalle de béton a été installée en début d'année pour offrir un terrain de basket plus confortable et adapté à la pratique du sport, améliorant ainsi les conditions de jeu pour les joueurs.



### ➤ Travaux d'assainissement au stade et au gymnase Bertinval

Les travaux d'assainissement ont consisté à améliorer l'infrastructure existante pour assurer une gestion plus efficace des eaux.

Jusqu'à présent, le réseau d'assainissement était autonome, mais depuis cette année, il est désormais relié au réseau public.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche globale d'amélioration des équipements sportifs et d'optimisation des installations pour les usagers.



NICOLAS MOULA  
MAIRE DE LAMORLAYE, 1<sup>er</sup> VICE-PRÉSIDENT DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE



👉 Plan Local d'Urbanisme :  
exprimez-vous !

L'application du PLU de notre commune, validé par la délibération du 4 octobre 2023, a mis en évidence certaines limites.  
Ainsi, pour garantir un développement harmonieux du territoire et assurer une meilleure cohérence, deux démarches sont engagées simultanément : une modification du PLU, prescrite par arrêté du 9 septembre 2024, et une révision générale du PLU, présentée par la délibération du 25 septembre 2024.

- Vous pouvez avoir accès aux différents documents prescrivant lesdites évolutions du PLU sur le site de la ville.
- Les deux procédures s'accompagnent également chacune d'une **CONCERTATION AVEC LES HABITANTS**, mise en place selon les modalités suivantes.

Modification n°1 du PLU

- Mise à disposition du public d'un registre spécifique durant toute la phase de concertation, disponible en mairie.
- Possibilité pour le public de faire parvenir ses observations par mail à **modificationplu@ville-lamorlaye.fr** ou bien de les faire parvenir par courrier à l'attention de M. le Maire, Hôtel de Ville, 24 rue du Général Leclerc, 60260 Lamorlaye.
- Informations quant aux différentes étapes du projet sur le site de la ville, les réseaux sociaux, Le Mag et les panneaux lumineux.

Révision générale du PLU

- Mise à disposition du public (mairie et site de la ville) d'un registre spécifique jusqu'à l'arrêt du projet d'élaboration par le conseil municipal.
- Possibilité pour le public de faire parvenir ses observations par mail à **revisionplu@ville-lamorlaye.fr** ou par courrier à l'attention de M. le Maire, Hôtel de Ville, 24 rue du Général Leclerc, 60260 Lamorlaye.
- Organisation d'au moins **2 réunions publiques** au moment de l'élaboration du PADD et avant l'arrêt du projet, afin de vous permettre de vous exprimer.
- Informations sur le site de la ville, les réseaux sociaux, Le Mag et les panneaux lumineux.

Horaires et rendez-vous du service Urbanisme

Le service vous reçoit **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** (pris par téléphone) les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h30.

Vous pouvez prendre rendez-vous dès que vous êtes en capacité de présenter un projet avancé.

☎ 03 44 21 64 18 • @ urba@ville-lamorlaye.fr

La prise de rendez-vous pourra s'effectuer prochainement en ligne via une plateforme dédiée.

👉 Dématérialisation des  
procédures d'urbanisme

Vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme sous format numérique en vous connectant sur le site dédié GNAU : <http://www.tinyurl.com/gnauccac>

Vous n'aurez donc plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier, ni à la poste pour récupérer vos courriers en recommandés.

Les relations avec l'administration sont ainsi simplifiées et accélérées.

COMMENT FAIRE ?

Ce dispositif vous permet de formuler votre demande en ligne et de télécharger les pièces justificatives à chaque étape du dossier.

Pour cela, vous devez :

1. créer un compte personnel,
2. choisir quel type de dossier vous souhaitez déposer,
3. sélectionner la commune,
4. remplir le Cerfa en joignant toutes les pièces obligatoires,
5. valider le dépôt de votre dossier, une fois le formulaire renseigné et toutes les pièces nécessaires jointes.

Après l'enregistrement de votre demande, vous recevrez un **Accusé d'Enregistrement Électronique** (preuve de la création de votre dossier).

Le service Urbanisme de la ville sera alors informé du dépôt d'un dossier et vous délivrera un **numéro d'enregistrement** qui vous sera communiqué par mail. Chaque échange avec la plateforme génère un accusé de réception et une mise à jour de l'évolution de votre dossier, vous pourrez ainsi **suivre l'instruction de votre demande en temps réel**.

ATTENTION !

- Toute demande initiée et validée sur la plateforme doit être finalisée en ligne. **Aucun dossier déposé en ligne ne pourra être repris sous format papier. Les dépôts de dossiers se font soit via la plateforme, soit en version papier.**
- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, il y a obligation pour les personnes morales de déposer leur dossier en ligne (décret 2024-1043 du 18/11/2024, applicable dans les communes de plus de 3 500 habitants).





DANIELLE PALANIAYE  
7<sup>e</sup> ADJOINTE ÉDUCTION  
ET ÉGALITÉ DES CHANCES

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTÉE 2025/2026

Les inscriptions sont enregistrées par le service scolaire de la Mairie.

### Inscription en maternelle

Cette démarche concerne les **enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2022** qui rentreront en petite section maternelle ainsi que les **nouveaux arrivants**.

Les familles doivent compléter la fiche d'inscription disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site de la ville [www.ville-lamorlaye.fr](http://www.ville-lamorlaye.fr), et la renvoyer accompagnée des pièces demandées par courriel à [scolaire@ville-lamorlaye.fr](mailto:scolaire@ville-lamorlaye.fr) ou la déposer à l'accueil de la mairie.

Pour toute information, vous pouvez contacter le :

**Pôle Services à l'usager, Service scolaire**  
24, rue du Général Leclerc, Lamorlaye  
Courriel : [scolaire@ville-lamorlaye.fr](mailto:scolaire@ville-lamorlaye.fr)  
Tél. : 03 44 21 64 91

## ÉCOLE SAINT-EXUPÉRY

### ➤ École maternelle Saint-Exupéry et développement durable

Attribué sur la base du projet mené pendant l'année scolaire par les enseignants sur une thématique choisie, **l'école maternelle Saint-Exupéry a obtenu le label Éco-École en 2023** sur le thème des déchets.

Cette année, l'école finalise **un dossier en vue d'obtenir le label E3D** (École en démarche globale de développement durable).

L'école mène différentes actions pour l'éducation au développement durable (EDD) depuis plusieurs années : **espace plantation, récupérateur d'eau de pluie, participation aux opérations de collecte de déchets, introduction de vaisselle réutilisable durant la fête de fin d'année, participation depuis trois ans aux défis "Ma petite planète"** pour sensibiliser les enfants aux tous petits gestes éco-responsables. Cette année, une animatrice de l'Aire cantilienne est intervenue à l'école pour mener une activité autour du tri des déchets et du gaspillage alimentaire.



Collecte de déchets dans le parc du château le vendredi 14 mars

## ÉCOLE MARIE MARVINGT

### ➤ Classes de neige

En février, les trois classes de CM2 de l'école primaire Marie Marvingt sont parties en classe de neige aux Carroz d'Arâches pour découvrir les joies de la montagne.

Entre cours de ski, balades, découverte de la faune et de la flore, jeux et veillées, les journées étaient bien remplies. Ce séjour a permis aux élèves de renforcer leurs liens avec leurs camarades et enseignants, favorisant l'esprit d'amitié et de solidarité.

Au-delà du plaisir, cette expérience a aussi été l'occasion de développer leur autonomie, leur sens des responsabilités et leur ouverture d'esprit. Une belle aventure pour tous !

Les classes de CM2 de l'école Saint-Exupéry, quant à elles, auront l'opportunité de partir faire l'expérience de la voile en Bretagne du 11 au 17 mai prochain.



NICOLAS MOULA  
MAIRE DE LAMORLAYE, PRÉSIDENT DU CCAS,  
1<sup>er</sup> VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIEENNE



## ➤ Résidence autonomie La Tenure

*Bien plus qu'un chez-soi !*

*Connaissez-vous la résidence La Tenure ?*

### QU'EST-CE QU'UNE

### RÉSIDENTIE AUTONOMIE ?

Une résidence autonomie est composée de logements individuels. Elle vous permet d'être chez vous, d'avoir votre indépendance et votre intimité, tout en étant en sécurité. Elle est ouverte aux personnes autonomes de 60 ans et +.

Notre résidence La Tenure est gérée par le CCAS – Centre communal d'action sociale de Lamorlaye.

L'entrée est sécurisée par un **digicode**, chaque logement est équipé d'une **téléassistance** et des **agents** sont **présents 7 jours sur 7** (avec de plus une astreinte de nuit). Un **service de restauration** est assuré du lundi au vendredi (ouvert également à tous les seniors de la commune) et des **animations** sont proposées tout au long de l'année.

### NOS LOGEMENTS

Nous disposons de 29 logements desservis par un **ascenseur** :

✓ **26 studios (T1) d'environ 35 m²** : entrée avec rangement, salle de bain, séjour/chambre, cuisine séparée non aménagée.

✓ **3 logements de type T2 d'environ 45 m²** : avec en plus du T1 une chambre séparée du séjour.

### RÉHABILITATION EN COURS

Notre résidence est en cours de réhabilitation et d'embellissement. Les travaux seront terminés en juin 2025.

L'isolation, les fenêtres et l'électricité sont entièrement renouvelées ainsi que toutes nos parties communes : hall, salon, restaurant, salle d'activité, couloirs. Les salles de bain de chaque logement ont également été refaites à neuf.

### NOS + :

✓ Une ambiance familiale dans une résidence fraîchement rénovée à seulement 300 m du centre-ville.

✓ Un jardin commun, calme et fleuri pour profiter des beaux jours.

**Vous pouvez retirer le dossier d'inscription à l'accueil de la résidence, à l'accueil de la mairie ou le télécharger sur le site [www.ville-lamorlaye.fr](http://www.ville-lamorlaye.fr) (onglet CCAS).**

**Venez nous rencontrer !**

Résidence La Tenure  
20 rue de la Tenure  
☎ 03 44 21 28 34







# PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE PLAN CANICULE

## Fiche de recensement

À découper et à remettre à l'accueil de la mairie.

Dans le cadre du **Plan communal de sauvegarde (PCS)**, la municipalité met en place un dispositif de recensement des personnes vulnérables. Ce dispositif permet d'assurer une meilleure protection des personnes à risque en cas de crise majeure (**canicule, inondation, tempête, incident nucléaire, crise sanitaire, etc.**).

L'inscription sur ce registre est **facultative** et **basée sur le volontariat**. Les données collectées sont protégées conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD).

L'objectif de ce registre est de permettre aux services municipaux et aux organismes de secours de :

- **contacter** rapidement les personnes vulnérables en cas de crise ;
- **organiser** une assistance prioritaire si nécessaire ;
- **adapter** les actions de prévention et d'intervention aux besoins spécifiques des personnes recensées.

### PERSONNE À INSCRIRE SUR LE REGISTRE

☐ **REGISTRE COMMUNAL – Plan communal de sauvegarde (canicule, inondation, crise sanitaire, etc.)**

☐ **REGISTRE COMMUNAL – Canicule uniquement**

☐ *En qualité de personne âgée de 65 ans et plus*

☐ *En qualité de personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail*

☐ *En qualité de personne handicapée*

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse : .....

Type de logement : ☐ Individuel ☐ Collectif (étage, n° appartement...)

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

Coordonnées du médecin traitant (nom et téléphone) : .....

Situations particulières (handicap, fauteuil roulant, autonomie limitée, etc.) : .....

Disposez-vous de la téléalarme : ☐ OUI ☐ NON

Services d'intervention et d'aide à domicile : ☐ OUI ☐ NON

Si oui, préciser le nom et le téléphone : .....

COORDONNÉES DE L'ENTOURAGE JOIGNABLE EN CAS D'URGENCE

|            | Nom - Prénom | Lien de parenté | Téléphone(s) | Ville |
|------------|--------------|-----------------|--------------|-------|
| PRIORITÉ 1 |              |                 |              |       |
| PRIORITÉ 2 |              |                 |              |       |
| PRIORITÉ 3 |              |                 |              |       |

DATE DE LA DEMANDE : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / 2025

Signature :

Le cas échéant, coordonnées et qualité de la personne qui a effectué la demande :

Nom, prénom, qualité :

Engagement de la municipalité sur la protection des données

- ✓ Les informations recueillies sont exclusivement destinées aux services municipaux et aux secours en cas d'urgence.
- ✓ Elles ne seront ni transmises ni utilisées à d'autres fins que la gestion des crises.
- ✓ Conformément au **RGPD**, chaque personne peut demander la consultation, la modification ou la suppression de ses données en contactant la mairie.
- ✓ La durée de conservation des données est strictement limitée à la période nécessaire à la gestion des risques.

Modalités d'inscription

L'inscription peut se faire :

- ✓ en remplissant cette fiche et en la déposant à l'accueil de la mairie ;
- ✓ par l'intermédiaire d'un proche ou d'un professionnel de santé.

Pour toute question, contactez la mairie au 03 44 21 64 00.

Ce recensement est un acte solidaire permettant de renforcer la protection des plus fragiles face aux risques majeurs.

FICHE DE RECENSEMENT À RETOURNER COMPLÉTÉE à l'accueil de la mairie ou par voie postale :  
CCAS – 24 rue du Général Leclerc – 60260 Lamorlaye  
E-mail : ccas@ville-lamorlaye.fr  
Renseignements par téléphone au 03 44 21 64 00.





## ➤ Association Graines de Pays

*En partenariat avec le CCAS de Lamorlaye, l'association Graines de Pays propose gratuitement aux Morlacuméens plusieurs ateliers.*

✓ **Des Ateliers numériques en collectif, gratuits, appliqués à la vie quotidienne**

*Tous les mardis de 14h à 17h à la Résidence La Tenure.*

✓ **Des Ateliers bien-être en collectif (en visio)**

• **Pilate/Gym douce** : les mardis de 10h à 11h.

• **Relaxation** : les mercredis de 10h30 à 12h.

*Contact : Élisabeth Garat  
06 23 46 03 64 • [grainesdepays@outlook.fr](mailto:grainesdepays@outlook.fr)*

## ➤ Service Solidarité en établissement médico-social

**Du temps contre un sourire.**

**Faire son job d'été auprès de nos aînés.**



**Tu habites Lamorlaye et tu as entre 16 et 17 ans ?**

**Tu cherches un job d'été sympa et valorisant ou une première expérience professionnelle ?**

Le CCAS renouvelle son programme **Service Solidarité en établissement médico-social en juillet et août 2025** dans trois établissements de la commune :

- ✓ au service Convivialité du Centre Social Rural,
- ✓ à la résidence Korian Grange des Prés,
- ✓ à la résidence autonomie La Tenure.

En contrepartie de ton engagement, le CCAS te versera une rémunération de 250 € pour 2 semaines.

Pour participer, merci de compléter le dossier de candidature (disponible en téléchargement sur le site de la ville ou à l'accueil de la mairie) et de le déposer à la mairie de Lamorlaye **avant le 31 mai 2025**.

*Renseignements : 03 44 21 64 00*

## ➤ Ma Commune Ma Santé



Le dispositif "Ma Commune Ma Santé" est une initiative mise en place par la ville en partenariat avec l'association Actionm.

Il offre à tous les administrés la possibilité de souscrire à une **complémentaire santé collective et mutualisée**, qui est à la fois **personnalisée** et **adaptée aux besoins spécifiques** de chacun.

Ce programme a pour objectif de rendre l'accès à une couverture santé de qualité plus accessible tout en permettant des **économies sur les cotisations mensuelles**.

**N'hésitez pas à contacter le CCAS.** Un conseiller se tiendra à votre disposition pour réaliser une étude personnalisée et vous guider dans le choix de l'option la mieux adaptée à votre situation.

**PROCHAINE DATE DE PERMANENCE**

**VENDREDI 25 AVRIL**

**Rendez-vous individuel.**

**RDV à prendre auprès de l'accueil de la mairie ou par téléphone au 03 44 21 64 00.**

# Budget de la Ville

Le Conseil municipal du 19 mars 2025 a voté à l'unanimité le Budget primitif de la Ville ainsi que les budgets annexes. Cette adoption unanime témoigne d'un consensus au sein du Conseil municipal sur les orientations budgétaires et les priorités définies pour l'année à venir.

Elle garantit ainsi la mise en œuvre des projets et services essentiels pour les habitants, dans le cadre d'une gestion rigoureuse et équilibrée des ressources de la Ville.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le compte administratif d'une collectivité présente de manière détaillée et officielle l'exécution de son budget au cours de l'année écoulée. Il reflète donc la gestion financière de la collectivité et sa situation financière à la fin de l'exercice.

Le compte administratif est un outil important de transparence, permettant aux élus et aux citoyens de vérifier la bonne gestion des fonds publics. Il est ensuite soumis à l'approbation du Conseil municipal.

### Avec un excédent de presque 6 millions d'euros, la situation financière de la ville demeure très saine

**Ce qui a permis :** de faire face à l'inflation, à la hausse des dépenses énergétiques et également de créer et maintenir :



→ À la clôture de l'exercice 2024, on constate un excédent de **5817611,57 €** (regroupe les sections fonctionnement et investissement).

Le Conseil municipal a décidé d'affecter la totalité de cet excédent vers l'investissement.

### La gestion de la dette

La Ville compte 8 emprunts dont 2 arriveront à échéance en 2025.

**Notre ratio de désendettement = 3,52 ans**

→ LAMORLAYE est donc dans la catégorie 1.

**Seuils : ratio de désendettement**

|   |                |                                         |
|---|----------------|-----------------------------------------|
| 1 | De 0 à 5 ans   | Situation financière très satisfaisante |
| 2 | De 5 à 10 ans  | Situation financière satisfaisante      |
| 3 | De 10 à 15 ans | Zone d'alerte                           |
| 4 | Plus de 15 ans | Situation financière très contrainte    |

**POUR VOUS DONNER DES ÉLÉMENTS DE COMPARAISON...**

| Ratios                                                   | Lamorlaye 2024 | Moyennes nat. de la strate* |
|----------------------------------------------------------|----------------|-----------------------------|
| Dépenses réelles de fonctionnement/population            | 1 205 €/hab.   | 1 299 €/hab.                |
| Recettes réelles de fonctionnement/population            | 1 692 €/hab.   | 1 494 €/hab.                |
| Encourt de la dette/population                           | 1 168 €/hab.   | 1 600 €/hab.                |
| DGF/population**                                         | 67,65 €/hab.   | 1 98 €/hab.                 |
| Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement | 38,19 %        | 61,61 %                     |

\* Les différentes strates des collectivités sont définies en fonction du nombre d'habitants de la commune. Nombre d'habitants de Lamorlaye au 1<sup>er</sup> janvier 2024 : 9347

\*\* La DGF est une aide financière versée par l'État aux collectivités territoriales pour les soutenir dans leur fonctionnement. Elle est calculée en fonction de plusieurs critères, notamment le potentiel fiscal des habitants.



CHRISTINE KLOECKNER

1<sup>re</sup> ADJOINTE FINANCES, BUDGET ET RESSOURCES  
PUBLIQUES, POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES ET  
DIALOGUE SOCIAL, QUALITE DU SERVICE PUBLIC

## BUDGET PRIMITIF DE LA VILLE 2025



## Fonctionnement

## ► Les recettes prévues

Elles proviennent principalement des **impôts locaux**, tels que la **taxe foncière**, la **taxe d'habitation** (pour les résidences secondaires) et la **cotisation foncière des entreprises**. La ville bénéficie également des recettes des services publics municipaux (cantine, Centre Culturel & Sportif, événements...) et des dotations et subventions de l'État, région, département, inter-communalité... qui complètent les recettes fiscales.

À noter – Par volonté municipale, aucune augmentation des taux de fiscalité locaux n'a eu lieu depuis 2017.

## ► Les dépenses prévues

Les dépenses de fonctionnement sont essentielles pour **assurer le service public** et **maintenir le bon fonctionnement quotidien des services offerts aux habitants**. (cf. pages suivantes). Les dépenses sont stables par rapport à l'an passé. Malgré un contexte économique contraignant, la Ville a mis en place un vaste plan d'optimisation des dépenses.

À noter – Les dépenses financières obligatoires se répartissent ainsi : 9 % (soit 211 000 €) pour les intérêts de la dette et 91 % (soit 2,035 M€) pour le **FNGIR** (Fonds national de garantie individuelle des ressources). Celui-ci a été créé lors de la suppression de la taxe professionnelle afin d'assurer, **via un prélèvement ou un reversement**, à chaque collectivité territoriale qu'elle ne subirait pas de perte de ressources. **Pour le budget de la Ville de Lamorlaye, le FNGIR correspond à un prélèvement et constitue ainsi une perte de recettes fiscales de 2,035 M€.**

## Investissement

La section Investissement contribue à l'accroissement du patrimoine communal. **Le budget 2025 s'inscrit dans une perspective à long terme, avec des projets d'envergure** destinés à répondre aux besoins des habitants en termes de services publics et d'infrastructures modernes.

## ► Les recettes prévues

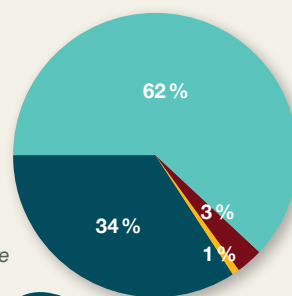
Pour 2025, les principaux postes de recettes proviennent essentiellement du virement de la section de fonctionnement, des subventions d'investissement, des cessions de biens immobiliers, des opérations d'ordre de transfert, des dotations (FCTVA Fonds de compensation pour la TVA), la Taxe d'aménagement...

## ► Les dépenses prévues

La ville poursuit ses efforts en investissement de façon réfléchie et responsable sur l'ensemble de la ville.

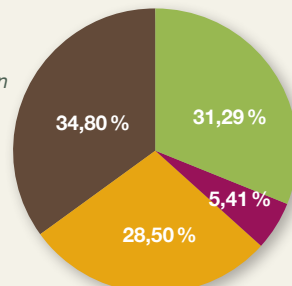
Pour 2025, les investissements par projet se répartissent comme suit :

- Médiathèque et salle d'action culturelle
- Investissements récurrents (écoles, voiries, réseaux, éclairage...) et dépenses obligatoires (capital emprunt...)
- Requalification de l'allée des Arcades
- Études et concours d'architecture "Cœur de Ville"



Pour les **investissements récurrents**, la répartition par section se fait de la manière suivante :

- Voirie
- Prévention & Sécurité, Éducation & Petite enfance, Culture, Jeunesse, Sport et Festivités
- Urbanisme et Développement durable
- Entretien des bâtiments communaux scolaires et aménagement du territoire



## BUDGET ANNEXE CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

13 % du budget du Centre Municipal de Santé est dédié aux investissements, ce qui a permis, début 2025, de **financer l'extension du Centre de santé**.

**Cette évolution a conduit à doubler le nombre de cabinets de consultation**, passant de deux à quatre, offrant ainsi la possibilité d'accueillir davantage de praticiens et d'améliorer la prise en charge des habitants.



# Budget 2025

## LES DÉPENSES PRÉVUES DE LA VILLE POUR LES SERVICES À LA POPULATION (SECTION FONCTIONNEMENT)

### BÂTIMENTS COMMUNAUX & AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

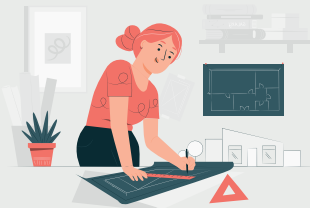
Médiathèque / Espaces verts / Entretien des bâtiments / Réfection et aménagement des voiries / Parc automobile / Propreté urbaine / Éclairage...



28,38 %

### URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Gestion du développement urbain / Cœur de ville / Actions en faveur de la transition écologique



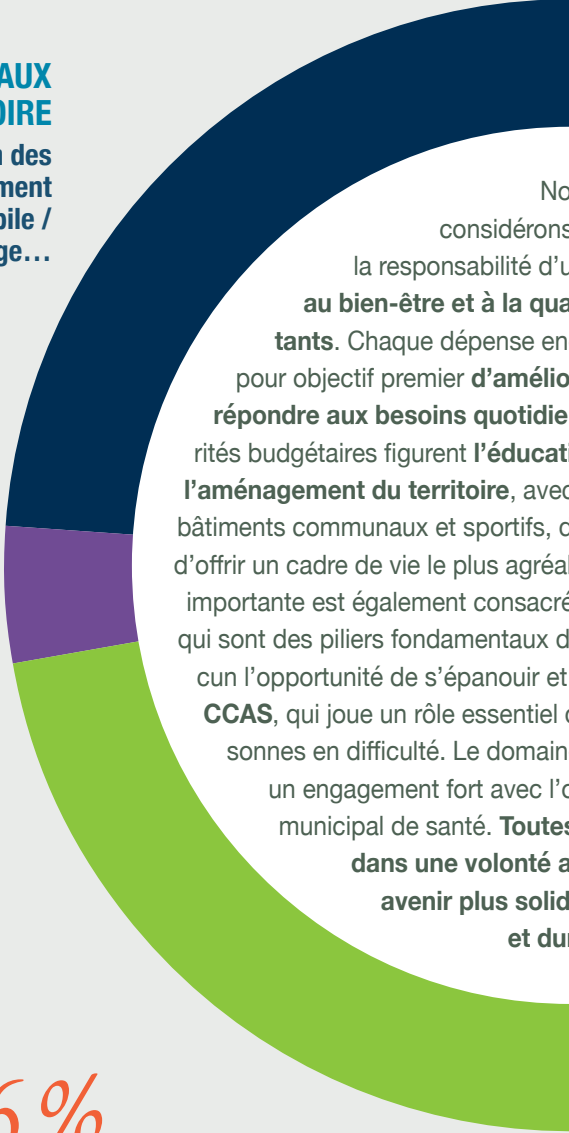
3,98 %



32,66 %

### ÉDUCATION & PETITE ENFANCE

Crèche Familiale Municipale / Écoles maternelles et élémentaires / Atsems / Subventions classes de neige et découverte / Encadrants études dirigées et cantine / Projets pédagogiques / Mentions Très bien...



No  
considérons  
la responsabilité d'u  
au bien-être et à la qua  
tants. Chaque dépense en  
pour objectif premier d'amélio  
répondre aux besoins quotidie  
rités budgétaires figurent l'éducat  
l'aménagement du territoire, avec  
bâtiments communaux et sportifs, o  
d'offrir un cadre de vie le plus agréa  
importante est également consacré  
qui sont des piliers fondamentaux d  
cun l'opportunité de s'épanouir et  
CCAS, qui joue un rôle essentiel d  
sonnes en difficulté. Le domain  
un engagement fort avec l'o  
municipal de santé. Toutes  
dans une volonté a  
avenir plus solid  
et dur

7,70 %

**CCAS\* – ACTION SOCIALE**

Résidence La Tenure / Pass associatifs / Minibus seniors / Service civique / Service solidarité en établissement / Aides sociales

**PRÉVENTION & SÉCURITÉ**

Police municipale / ASVP / Vidéosurveillance

8 %

**CULTURE, JEUNESSE, SPORT ET ÉVÉNEMENTIEL**

Festivités / Subventions associations / Centre Culturel & Sportif

12,15 %



2,03 %

**COMMUNICATIONS**

Publications / Événements officiels



5,10 %

**SANTÉ & PRÉVENTION\***

Centre Municipal de Santé



\* Les budgets annexes du CCAS et du Centre Municipal de Santé ont été exceptionnellement intégrés dans cette présentation budgétaire.

VALÉRIE CARON  
3<sup>e</sup> ADJOINTE POLITIQUE DE SOLIDARITÉS,  
SENIORS, COMMÉMORATIONS, POLITIQUE  
EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



## ➤ Recyclage des mégots de cigarettes : une nouvelle initiative écologique...



Après avoir installé en 2020 des panneaux “Espace sans tabac” en partenariat avec la Ligue contre le cancer aux abords des écoles, nous avons sollicité en 2025 la société TchaoMegot pour l’installation de quatre cendriers à proximité de ces établissements. Cette initiative correspond pleinement à notre objectif de sensibilisation à la préservation de notre cadre de vie, tout en contribuant à la réduction des déchets.

**À SAVOIR.** Les cigarettes mettent en moyenne 12 ans pour se dégrader totalement. Sachant qu’un seul mégot peut polluer jusqu’à 500 litres d’eau, les répercussions des déchets sur les ressources en eau sont catastrophiques.

Les mégots de cigarettes contiennent des micro-polluants qui ne peuvent pas être traités par les stations d’épuration.

Lorsqu’ils sont jetés dans les bouches d’égout, ils s’accumulent au fond des conduites qu’ils bouchent petit à petit

risquant de faire déborder les réseaux. Lors de fortes pluies, ils sont rejetés et viennent polluer les milieux aquatiques. Il s’agit là d’une source de pollution qui peut facilement être diminuée par un comportement citoyen.

En déposant vos mégots dans ces cendriers, vous contribuez à la réduction des déchets urbains. Chaque petit geste compte pour garder nos espaces propres et respectueux de la nature. Ensemble, agissons pour un avenir plus propre et plus sain !

→ Nous vous rappelons qu’en jetant un mégot à terre, vous encourez une amende de 135 € (NATINF 1086).

UN MÉGOT

- POLLUE JUSQU’À **500** LITRES D’EAU
- INTRODUIT DANS L’OCÉAN DES PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUES
- PARTICIPE À LA DESTRUCTION DE LA BIODIVERSITÉ



### TRANSFORMER LES MÉGOTS EN MATÉRIAUX INNOVANTS ET RESPONSABLES

Collecte sécurisée grâce à des solutions adaptées

Dépollution écologique : une première mondiale, le procédé est sans eau et sans aucun produit chimique

Dépollués, les mégots sont recyclés en isolant éco-conçu pour le bâtiment ou le textile

1 COLLECTE

2 DÉPOLLUTION

3 RECYCLAGE

“Chez TchaoMegot, nous avons fait le pari de repenser la gestion des déchets urbains en donnant une nouvelle vie aux mégots de cigarettes. Chaque jour, des milliards de ces petits déchets finissent dans la rue, les parcs, et les océans, contribuant à la pollution de notre planète. Nous avons décidé de changer cette réalité en utilisant l’innovation.

Grâce à notre technologie exclusive et révolutionnaire, nous collectons et recyclons les mégots pour les transformer en produits de haute qualité, performants et responsables.

Un solvant neutre extrait les substances toxiques et les odeurs. Il est recyclé en continu et en cycle fermé. Nous obtenons une fibre propre et sans odeur qui est ensuite transformée en nouveau matériau isolant utilisé pour fabriquer des doudounes légères mais thermi-

quement efficaces, des isolants performants pour la construction de maisons, et également depuis peu des sacoches pour ordinateur portable.”

TchaoMegot, c’est bien plus qu’une simple entreprise de recyclage, c’est un mouvement qui allie innovation, éthique et durabilité, qui plus est 100 % made in France. L’entreprise est située à Bresles dans l’Oise et a à cœur de valoriser l’économie locale en collaborant étroitement avec des entreprises de la région.

La Ville de Lamorlaye envisage de poursuivre ce partenariat avec l’installation de nouveaux cendriers en centre-ville. Cette démarche reflète notre volonté d’adopter des solutions durables pour améliorer la propreté urbaine et réduire l’impact de la pollution sur notre cadre de vie.



## DU 15 MARS AU 31 AOÛT POUR PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

*Laissons le temps aux derniers  
oisillons de s'envoler du nid !*

**IL EST RECOMMANDÉ DE NE PAS  
TAILLER LES HAIES ET LES ARBRES**

## 8<sup>e</sup> édition "Hauts-de-France Propres"

En mars dernier, la 8<sup>e</sup> édition de l'opération Hauts-de-France Propres a mobilisé les habitants dans trois quartiers de la ville. Armés de sacs et de gants, les citoyens ont participé au ramassage des déchets pour rendre leur environnement plus propre et la récolte s'est révélée "malheureusement" fructueuse. Bravo à tous les participants pour cette belle action citoyenne pour la préservation de notre cadre de vie.



Les élèves du collège F. Dolto avec leur professeur M<sup>me</sup> Breton dans le cadre du défi n°18 "Ma petite planète"



Avec l'association Vivre au Lys

## ➤ ABC communal : l'Atlas de la biodiversité dans notre ville s'étoffe



*La réalisation d'un ABC – Atlas de la biodiversité communale – fait partie des actions à mener dans le cadre de notre label "Territoire Engagé pour la Nature".*

*Il s'agit d'un recensement de la faune et de la flore présentes dans la commune, ainsi que de leurs habitats, dans le but de mieux connaître la biodiversité de notre ville, ses richesses mais aussi ses fragilités.*

Le jeudi 20 février dernier s'est déroulée une réunion publique au cours de laquelle le PNR – Parc Naturel Régional a procédé à la restitution de l'inventaire des espèces protégées observées au niveau des bâtiments communaux de Lamorlaye.

De même, il a été expliqué la manière dont chacun peut, individuellement, participer en partageant ses propres observations. Vous avez ainsi la possibilité de vous impliquer activement et d'enrichir l'inventaire à votre niveau.

➔ Ouvrez vos propriétés aux experts naturalistes (bois, cavités, mares, étangs, jardins...).

➔ Découvrez les inventaires naturalistes en accompagnant les professionnels sur le terrain.

➔ Faites remonter vos observations aux naturalistes du PNR Oise-Pays de France ou de Picardie Nature.

➔ Renseignez les bases de données participatives :

- Faune : <https://clicnat.fr/>  
Flore : <https://jeparticipe.cbnbl.org/>  
Pour consulter les données : <https://digitale.cbnbl.org>
- Biodiv' Oise-Pays de France

**Prochaine sortie Nature  
Observation des insectes  
Samedi 24 mai  
De 14h30 à 17h**

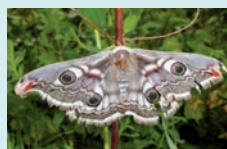
Refuge LPO de Lamorlaye,  
allée de la Pépinière  
Ouvert à tous.

## ➤ Sortie Nature "À la découverte des papillons nocturnes"

**Vendredi 25 avril, à 20h45**

**"Jaden" (Jardin aquaponique durable  
et écocitoyen de la Nonette) à Chantilly**

Par le PNR Oise Pays-de-France.



**Bienvenue dans le  
monde des papillons  
de nuit !**

Saviez-vous qu'il en  
existe plus de 5000

espèces en France et que ces insectes sont doués d'extraordinaires capacités sensorielles ? Au sein du Jardin aquaponique durable et écocitoyen de la Nonette, autour d'un dispositif permettant de les attirer, vous apprendrez à reconnaître quelques papillons nocturnes de notre région, découvrirez leur biologie et en quoi l'extinction des éclairages publics en cœur de nuit leur est indispensable.

Gratuit.

Réservation obligatoire au 03 44 63 65 65.

JEAN-MICHEL MARCHAL  
CONSEILLER MUNICIPAL  
DÉLÉGUÉ AU MONDE HIPPIQUE



➤ Amy Murphy, entraîneur britannique, s’est installée à Lamorlaye

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2025, Amy Murphy a commencé en France une nouvelle étape de sa carrière d’entraîneur de chevaux de course. France-Galop a validé sa demande de licence française, vous allez donc voir, très régulièrement, son nom sur les programmes de courses.

Depuis 2016, Amy Murphy a exercé son métier d’entraîneur en Angleterre, à Newmarket. Elle est à la tête d’un bel effectif composé de chevaux de plat et de quelques sauteurs.

Marin Le Cour Grandmaison, responsable de l’Hippodrome et du Centre d’entraînement de Chantilly, déclare : *“France Galop est ravie d’accueillir l’entraîneur Amy Murphy en France. Son parcours remarquable et son expérience internationale témoignent de son ambition et de son professionnalisme. Son choix de s’établir à Lamorlaye confirme l’attractivité de nos infrastructures et des courses françaises dans leur ensemble. Cette arrivée illustre la dynamique d’ouverture et d’excellence que France Galop souhaite promouvoir.*

*Nous lui souhaitons le meilleur succès pour cette nouvelle étape de sa carrière.”*

L’expérience professionnelle d’Amy Murphy s’est forgée au contact de grands professionnels, elle a notamment monté à l’entraînement pour Nicky Henderson et le Dr Richard Newland.

Après ses études, elle a rejoint Manor House Stables, l’écurie de l’entraîneur britannique de renom Tom Dascombe, dans laquelle elle était responsable

d’un barn de 25 chevaux. Très vite, elle devient assistante-entraîneur. C’est dans le cadre de cette fonction qu’elle a accompagné des chevaux pour le meeting de Deauville Barrière qui se déroule chaque année en août.

En 2012, Amy s’est rendue en Australie pour un stage de six mois chez Gai Waterhouse, l’une des professionnelles les plus respectées dans ce pays. Elle a ensuite voyagé avec des chevaux tels que Sweet Idea, futur gagnant de Groupe 1, renforçant ainsi son expérience internationale.

À son retour à Newmarket en 2013, Amy est devenue stagiaire chez Luca Cumani, avant d’être promue assistante-entraîneur en titre en 2015.

À Bedford House Stables, chez Luca Cumani elle a monté et préparé des chevaux prestigieux, notamment Postponed, tout en contribuant à la réussite de l’écurie.

Malgré ce parcours impressionnant, Amy n’a que 32 ans et l’envie de relever de nouveaux défis. En 2023, elle avait envoyé une dizaine de chevaux à Lamorlaye, pour une durée de trois mois, puisque le Code des courses le permet. Forte de cette fructueuse expérience (9 gagnants et une Listed race),

elle a décidé de quitter l’Angleterre pour exercer de façon définitive son métier en France.

Elle a beaucoup prospecté, avant de s’installer, mais elle est revenue à Lamorlaye, estimant que ce lieu offre une variété de pistes, en sable ou en gazon, qui permettent de préparer au mieux toutes sortes de chevaux.

M. Marchal, délégué au monde hippique au sein de l’équipe municipale, souligne : *“l’installation d’Amy Murphy à Lamorlaye est une belle reconnaissance du savoir-faire et des infrastructures dont bénéficie notre commune en matière d’entraînement de chevaux de course. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite pour cette nouvelle aventure”.*

LES COURSES DISPUTÉES EN 2024

En France

Plat : 24 courses disputées en France, 6 victoires, dont 1 Listed, et 6 places.

En Angleterre

Plat : 360 courses disputées, record de sa carrière avec 33 victoires et 104 places.

Obstacle : 18 courses disputées, 1 victoire, 5 places.



PASS FRANCE GALOP CHANTILLY 2025

L’hippodrome de Chantilly à prix réduit, toute l’année, même pour les Grands Prix !

Ce pass réservé aux habitants de l’Aire cantilienne donne accès à toutes les courses de l’Hippodrome de Chantilly pour la saison 2025 ainsi que pour Le Prix de Diane Longines et le Qatar Prix du Jockey Club, au tarif préférentiel de 12 € (hors frais d’envoi) au lieu de 79 € au tarif normal.

Le parking est également inclus dans ce tarif exceptionnel !

→ <https://www.francegalop-live.com/evenement-p/nos-offres-abonnements/>





YASMINE CHANI  
5<sup>e</sup> ADJOINTE POLITIQUE CULTURELLE,  
ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET ÉVÉNEMENTIELLE

## ➤ Des activités pour les vacances de Printemps !

**VACANCES PRINTEMPS**

**STAGE MULTISPORT**

ART DU CIRQUE • MINI-GOLF • VOLLEY BALL  
GYMNASTIQUE • ACTIVITÉS DE ROULE

**7-10 ans**  
**14h>17h**

**Du 14 au 18 avril**

Tarif : 50 € adhérents / 100 € non-adhérents  
Inscription : Centre Culturel & Sportif (château)  
03 44 21 64 95 • centreculturel@ville-lamorlaye.fr

**Du lundi 14 avril  
au vendredi 18 avril  
14h>17h**

3h : 50 € adhérents, 100 € extérieurs

**CENTRE CULTUREL & SPORTIF**

**STAGE VITRAIL TIFFANY**  
ADOS/ADULTES

Réalisation d'un vitrail en projet libre  
(3h) ou d'un projet guidé + une création  
personnelle (6h ou 12h)

**12 et/ou 19 avril**  
9h>12h & 13h30>16h30

École A. Daudet, 4 rue du Maréchal Joffre, Lamorlaye  
• 3h : 50 € adhérents / 100 € non-adhérents • 6h : 100 € adhérents / 200 € non-adhérents  
• 12h : 160 € adhérents / 320 € non-adhérents  
03 44 21 64 95 • centreculturel@ville-lamorlaye.fr

**Samedis 12 et/ou 19 avril  
9h>12h et 13h30>16h30**

3h : 50 € adhérents, 100 € extérieurs

6h : 100 € adhérents, 200 € extérieurs

12h : 160 € adhérents, 320 € extérieurs

**CENTRE CULTUREL & SPORTIF**

**STAGE FUSING & THERMOFORMAGE**

Fusion du verre  
Création personnelle

**14 et/ou 18 AVRIL**

**De 9h30 à 12h30**  
École A. Daudet  
4 rue du M<sup>e</sup> Joffre

Tarifs :  
3h : 50 € adhérents / 100 € non-adhérents

**03 44 21 64 95**  
centreculturel@ville-lamorlaye.fr

**Lundi 14 avril  
et/ou vendredi 18 avril  
9h30>12h30**

3h : 50 € adhérents, 100 € extérieurs

**Stage intensif d'espagnol**

160 € adhérents  
320 € non adhérents

**12h d'espagnol basique pour Voyager**  
À partir de 16 ans

Les mardis, de 16h00 à 18h30 :  
29 avril, 6, 13, 20 et le 27 mai 2025

Château de Lamorlaye

03 44 21 64 95 • centreculturel@ville-lamorlaye.fr

### FRANC SUCCÈS POUR LES SPRING GROOVES ET LEUR HOMMAGE AUX BEATLES

Les Spring Grooves, composé des professeurs de musique du Centre Culturel & Sportif, Florian Chou-raqui, Benjamin Garnier, Julien Le Page, Fabio Marchesan et Youri Requena ont remporté un vif succès lors de leur concert, attirant plus de 250 personnes venues les applaudir.

Ils nous ont offert un vrai moment de bonheur en réinterprétant les plus grands classiques des Beatles avec passion et talent.

Merci à eux de nous avoir fait revivre les incontournables airs du groupe légendaire dans une ambiance émouvante.





YASMINE CHANI  
5<sup>e</sup> ADJOINTE POLITIQUE CULTURELLE,  
ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET ÉVÉNEMENTIELLE



➤ **CDL – Club de Danse de Lamorlaye**

Le CDL ne propose pas seulement un panel fourni de cours de danse de salon et danse Country-Line hebdomadaires mais également des animations tout au long de la saison : bals, stages, sorties...

➔ **Stage Danse de Salon à Laguiole (12) du 13 au 19 avril**

➔ **Stage Chachacha le dimanche 25 mai au Gymnase La Mardelle**

➔ **Bal Country-Line Dance le samedi 31 mai au Foyer culturel**

➔ **15 ans de la Country le samedi 28 juin à La Chapelle-en-Serval**

➔ **Gala de fin d'année le vendredi 4 juillet à Senlis.**

Renseignements :  
06 84 79 27 08 / 06 77 71 40 55  
cdl.salon.danseenligne@gmail.com  
www.clubdedansedelamorlaye.com

➤ **ALMA**

**Conférence “Un terrain d’aviation à Creil : des origines à 1944”**

**Vendredi 16 mai  
À 20h au Foyer culturel**

Conférence animée par Stéphane Splitz.  
Participation : *adhérent : gratuit*  
*Non-adhérent : 3 €*

Renseignements au 06 22 05 42 36  
et lamorlayealma@gmail.com

**Salon C’Pages à lire  
Dimanche 11 mai, de 10h à 18h  
à la salle des Fêtes de Gouvieux**

L’ALMA participe au premier Salon des auteurs et des livres organisé par la ville de Gouvieux, venez nous rencontrer !

➤ **Avenir Gym Rythmique**

Le week-end du 1<sup>er</sup> et 2 mars s’est déroulée à Lamorlaye la compétition interdépartementale des ensembles et duos des niveaux Fédéral B, Fédéral C et National ainsi que la première étape de la Coupe Formation 2 & 3. Cette compétition regroupait à la fois l’Oise, la Somme et l’Aisne, mais aussi, le Nord et le Pas-de-Calais.

**Nous sommes ravis d’avoir pu organiser cette compétition au sein de notre club !** Pour une première à cette échelle.

Nous tenons à remercier tout particulièrement nos bénévoles sans qui cela n’aurait pas été possible ! Un grand grand MERCI !

Résultats de nos gymnastes :  
Notre Fédérale B TC se classe à la 2<sup>e</sup> place.  
Notre Fédérale B 16-17 ans termine également 2<sup>e</sup>.

Et notre ensemble National TC est 1<sup>er</sup>.  
La prochaine étape se déroulera à Boulogne-sur-Mer le 5 avril avec la compétition interdépartementale pour les Fédéral A et les Régionales et le 6 avril avec la compétition régionale (qualification pour les Championnats de France) pour les Fédérales B et les Nationales.

Contact : 07 61 99 60 09  
FB : Coye-Lamorlaye Avenir GR



Ensemble National TC avec Caroline Housiaux (présidente du CLAGR), Ninon, Justine, Lucy, Manon, Solène, Cécyl et M. Deshayes (Maire de Coye-la-Fôret)



Ensemble Violet : TFB TC (Aurélié, Andréa, Angéline, Imane et Lison) / Ensemble bleu : TFB 16-17 ans (Marion, Maïwenn, Mélyna, Alice et Tiana)

## ➤ Agora



### Conférence "La Provence et ses écrivains"

Dimanche 27 avril  
À 15h au Foyer culturel

Animée par Claire Langlois, professeur de Lettres.

De Giono à Pagnol, en passant par Mistral et Daudet, la Provence a inspiré certains des plus grands noms de la littérature française. Plongez dans l'univers de ces écrivains qui ont su capturer l'âme du Sud, entre paysages lumineux, traditions et récits intemporels.

Un voyage littéraire au cœur de la Provence, à la croisée de l'Histoire, de la langue et de la poésie.

Participation : gratuit pour les adhérents Agora, 7 € pour les non-adhérents.

Rendez-vous sur place environ 15 min avant le début de la conférence.

Contacts : [contact@assoagora.fr](mailto:contact@assoagora.fr) • 06 29 61 47 04 • [www.assoagora.fr](http://www.assoagora.fr)

### Retour sur la conférence du 1<sup>er</sup> février dernier sur les Cathares

La conférence "Les Cathares : luttes médiévales et mémoires actuelles", animée par l'historien William Blanc, a exploré l'histoire du catharisme et son impact contemporain.

Elle a mis en lumière les tensions entre histoire et légende, rappelant l'importance du regard critique sur les récits du passé. Un échange riche qui a suscité de très nombreuses questions.

→ Compte-rendu complet de la conférence en scannant le QR code.



## Sortie à la Maison de la Pierre à Saint-Maximin Dimanche 18 mai



Dans le cadre de son cycle sur les régions de France, Agora vous propose de mettre en valeur le sous-sol de l'Oise.

- ✓ RDV à 10h15 sur le parking à côté de la Maison de la Pierre. Mode de transport : covoiturage (contactez-nous si vous pouvez emmener d'autres personnes ou si au contraire vous cherchez quelqu'un pour vous emmener).
- ✓ 10h30>12h : visite du jardin avec reconnaissance des plantes et leurs usages. Atelier "Le Pouvoir des plantes".
- ✓ 12h>14h30 : pique-nique (chacun amène de quoi manger) + visite libre de l'exposition "La pierre dans tous ses états, le voyage de la pierre".
- ✓ 14h30>15h30 : visite guidée de la carrière souterraine.

→ Réservation en ligne → "S'inscrire en ligne" ou en envoyant le bulletin de réservation et le chèque avant le 4 mai au 4 allée Saint-Martin, 60820 Boran-sur-Oise (ordre du chèque : Agora).

Participation : 15€ pour les adhérents 2023-2024, 18€ pour les non-adhérents, 8€ pour les 3-17 ans et gratuit pour les bébés (0-2 ans).

## ➤ Artamuse



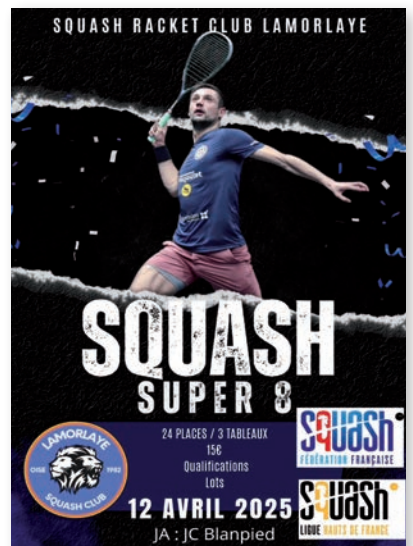
## ➤ Squash Racket Club

### Tournoi de Squash

Samedi 12 avril  
Au Club : 21 chaussée Bertinval  
De 10h à 18h

Nous vous attendons nombreux pour encourager les joueurs ! Entrée libre.

Contact : [contact@squashlamorlaye.fr](mailto:contact@squashlamorlaye.fr)  
06 73 79 24 48





➤ AU5V

AU5V devient VéloOise !



Le 23 mars 2025, AU5V a changé de nom et s'appelle désormais VéloOise, une nouvelle identité pour affirmer son ancrage territorial, les nouvelles ambitions de l'association, notamment le développement de la vélo-école, la montée en puissance du plaidoyer et de nouveaux travaux sur les chemins de traverse.

À Lamorlaye les activités continuent avec l'atelier, l'animation pour les CM2 et le plaidoyer.

D'ailleurs, avez vous répondu au baromètre-velo pour Lamorlaye ?

➔ <https://barometre-velo.fr>

Vous retrouverez toutes les informations sur notre nouveau site [www.velooise.fr](http://www.velooise.fr)

➤ AAAL



➤ CCL – Ciné-Club de Lamorlaye

Lundi 19 mai  
Projection "Pièce montée"  
À 16h30 au Foyer culturel

Film de Denys Granier-Deferre avec Jérémie Renier, Clémence Poésy, Danielle Darrieux, Jean-Pierre Marielle.

*Bérengère et Vincent, issus de familles bourgeoises, s'unissent religieusement entourés de leurs proches. La journée, qui commençait plutôt bien, se dégrade au fil des heures.*

Adhérents et enfants mineurs accompagnés : gratuit.  
Participation de 6 € pour les non-adhérents.



Renseignements : 07 88 31 04 96 • [cinephilesdelamorlaye@gmail.com](mailto:cinephilesdelamorlaye@gmail.com)

➤ CJL – Comité de Jumelage

Samedi 17 mai  
Visite botanique au Parc J.-J. Rousseau à Ermenonville

Le nombre de places est limité. Nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant par mail : [comitedejumelagedelamorlaye@gmail.com](mailto:comitedejumelagedelamorlaye@gmail.com) ou par téléphone au 07 88 31 04 96.



Le Comité à l'occasion de la Saint-Patrick au Foyer culturel

➤ Bibliothèque

L'Heure du Conte  
"Il y a un lapin dans cette histoire !"

Mercredi 16 avril  
À 16h30

À partir de 4 ans.

Pensez à vous inscrire auprès de la bibliothèque, le nombre de places est limité.

Contact :  
1 rue de la Tenure  
03 44 21 64 15

➤ Vivre au Lys

Troc Plantes  
Samedi 26 avril,  
de 9h à 13h  
place du Marché

L'Association Vivre au Lys vous convie à son traditionnel Troc Plantes de printemps. Cette manifestation est ouverte à tout le monde et consiste à échanger sur le stand prévu à cet effet graines, boutures, plantes ou arbustes. Des conseils pratiques en matière de jardinage y sont également prodigués. Enfin, café chaud et viennoiseries sont offerts à tous les visiteurs.



Contact : [vivreaulys@gmail.com](mailto:vivreaulys@gmail.com)  
[vivreaulys.com](http://vivreaulys.com)



## ➤ CSR – Centre Social Rural

Ces animations sont ouvertes gratuitement à tous les seniors de plus de 60 ans, après une adhésion annuelle de 20 €, sur inscription préalable auprès de Coralie au 03 44 21 61 61 ou par mail à : coralie.porquet@centre-social-rural-lamorlaye.org

■ **Mardi 22 avril • 10h & 14h : Atelier mémoire “Jeux autour de la mémoire”**

■ **Jeudi 24 avril • 11h & 14h : Séance de sophrologie**

■ **Lundi 28 avril • 14h : Atelier numérique collectif “Savoir utiliser un outil de visio-conférence”**

■ **Mardi 29 avril • 11h : Séance de sophrologie**  
**• 14h : Atelier “En scène pour un jeu”.** Venez concevoir un nouveau jeu de société

■ **Lundi 5 mai • 14h : Projection du film “La Bonne année”** avec Lino Ventura et Françoise Fabian. Film de Claude Lelouch. En partenariat avec le Ciné-club de Lamorlaye. Au Foyer culturel



## ➤ Run in Lys



**La Lys'Oise revient pour une 2<sup>e</sup> édition à ne pas manquer !**  
**Rendez-vous le dimanche 18 mai**

Une course pour tous, que vous soyez coureur solo, en famille ou avec une team motivée. Une ambiance festive et bienveillante, où chaque coureur est encouragé.

**La Lys'Oise 2025 : plus qu'une course, une expérience ! 5 km ou 10 km, à vous de choisir. Deux distances, deux expériences... mais un même plaisir !**

**5 KM** Accessible, rapide et parfait pour s'initier. Vous cherchez une 1<sup>re</sup> course ou un défi rapide pour vous tester ? Le parcours est fluide et roulant, idéal pour une première expérience, du joggeur occasionnel au coureur en quête de vitesse.

**10 KM** Le défi sportif accessible et motivant. Vous aimez les challenges ? Vous voulez repousser vos limites ou signer un nouveau chrono ? Le 10 km est taillé pour vous ! Un tracé 100 % roulant, sans relief piégeux, parfait pour performer.

Et parce que le sport est une aventure qui se partage, cette édition est à nouveau “Handi Friendly”. Que vous soyez coureur, joëlette, accompagnateur ou handisportif, vous êtes les bienvenus sur nos parcours 5 km et 10 km, 100 % roulants et adaptés.

**Seulement 400 dossards !**

**Inscrivez-vous avant qu'il ne soit trop tard !**

➔ <https://lys-oise.adeorun.com>

## ➤ Comité des Fêtes

Nous vous invitons à participer à nos prochaines sorties.

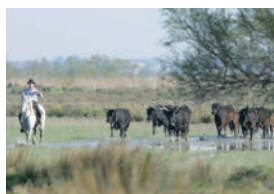
**Mercredi 18 juin**

**Théâtre des Nouveautés**  
**“La Valse des pingouins” & Dîner**

Le grand retour de la comédie burlesque et musicale.

Départ en car à 16h30 rue de la Tenure.

Tarif : 118 €



**Fin septembre/début octobre**  
**Voyage en Occitanie (8 jrs/7 nuits)**

Transport en car Grand Tourisme : Canal du Midi, Agde, Montpellier, Pezenas, Sète, visite d'une manade, Saint-Guilhem-le-Désert.

Tarif selon le nombre de participants, estimé aux alentours de 950 €.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.

**Renseignements et inscriptions : M<sup>me</sup> Esnée (présidente) : 06 84 52 69 23**  
**M<sup>me</sup> Dechesne (secrétaire) : 06 44 95 51 39**

## ➤ Tennis-club de Lamorlaye

Comme à chaque période de vacances scolaires **DES STAGES, OUVERTS À TOUS, sont organisés au printemps**, du 7 au 18 avril, selon deux formules :

Formule 1 : matinée de tennis de 10h à 12h.

Formule 2 : journée complète, tennis le matin et multisport l'après-midi jusqu'à 16h, suivi d'un goûter offert par le club.

**inscriptions : 03 44 21 58 01 ou par mail : tennis@club-lamorlaye.fr**

↘ **Bridge Club de Lamorlaye**

**Soirée Cabaret**  
**Vendredi 2 mai**  
**À 20h30**  
**au Foyer culturel**

*Avec l'association "Entrons dans la Danse".*

**Préparez-vous à vivre une soirée pleine d'entrain et de surprises !** Laissez-vous transporter le temps d'une soirée où strass, plumes et paillettes illumineront la scène.

**Ouvert à tous. Gratuit. Parlez-en autour de vous !**

*Pas d'inscription préalable. Ouverture des portes à 20h15*

↘ **Jeudis de la Tenure**

**Les Jeudis de la Tenure**

Ouverts à tous : pour proposer, faire ou participer !

↘ **Retour au jeudi et à la résidence de la Tenure**

**Jeudi 15 mai 2025 - 15h**  
Résidence de la Tenure - Lamorlaye  
**Darry Cowl, grand comique**  
**au cinéma, mais pas que...**

par le cinéclub de Lamorlaye

**Ouvert à tous**

**ATTENTION ! ZE NE BAFUILLE PAS, ZE ZÉZIAIE UN PEU VOILÀ TOUT...**

**INSCRIPTIONS et RENSEIGNEMENTS**  
06 22 05 42 36 & lesjeudisdelatenure@gmail.com

Découvrez notre blog : [lesjeudisdelatenure.wordpress.com](https://lesjeudisdelatenure.wordpress.com)

TRIBUNES **D'EXPRESSION LIBRE**

**LAMORLAYE C'EST VOUS**

Chères Morlacuméennes, chers Morlacuméens,

Nous souhaitons vous informer que Messieurs Florent Ressian et Emmanuel Renard ont décidé de quitter le groupe "Lamorlaye c'est vous". Bien que nous n'ayons pas d'explications précises sur leur choix, nos relations demeurent amicales et courtoises, et nous sommes convaincus que nos visions pour notre commune convergent.

Dans le paysage politique actuel, il peut être difficile de s'orienter. C'est pourquoi "Lamorlaye c'est vous" a choisi de ne pas s'affilier à une étiquette politique, préservant ainsi notre liberté de décision et évitant toute contrainte partisane. Notre priorité est de soutenir et de participer activement aux projets bénéfiques pour notre commune. Notre programme initial comprenait :

- la rénovation des arcades,
- l'implantation d'un hôtel à proximité du centre-ville et de la zone hippique,
- la transformation de l'île de la Thève en un grand parc naturel dédié aux loisirs, à la biodiversité et à l'écologie.

Ces trois projets ont été soumis au vote lors du conseil municipal du 19 mars dernier et devraient se concrétiser prochainement.

Concernant l'aménagement de l'île de la Thève, le déménagement des jardins familiaux est envisagé. Nous tenons à ce que les familles concernées soient pleinement impliquées dans le choix de leur futur emplacement, garantissant ainsi le respect de leurs besoins et attentes.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle saison printanière à Lamorlaye.

Pierre-Yves BENGHOUI et Éliane ERNAULT  
Le groupe Lamorlaye C'est Vous

**LE BON SENS POUR LAMORLAYE**

Dans un contexte d'incertitudes politiques, Lamorlaye fait le choix de la responsabilité et de l'audace. Le budget 2025, adopté à l'unanimité, après un travail rigoureux et concerté, se veut à la fois un rempart contre l'instabilité et un levier de développement pour notre ville.

Face à la pression inflationniste et aux nouvelles contraintes budgétaires, nous poursuivons une gestion maîtrisée de nos finances, garantissant une stabilité fiscale, sans augmentation des taux d'impôts locaux depuis 2018. C'est l'optimisation des dépenses et la recherche d'efficacité dans la réorganisation de la structure municipale qui nous permettent de développer des services de qualité.

Mais rigueur ne signifie pas immobilisme. Notre budget 2025 est aussi celui de notre avenir. Nous avons fait le choix d'investissements structurants pour renforcer l'attractivité de Lamorlaye. Qu'il s'agisse d'aménagements urbains ou de transition écologique, chaque euro investi sera un moteur de croissance et de progrès au service de tous. Nos infrastructures continueront d'être modernisées, nos écoles et équipements publics bénéficieront d'améliorations essentielles et nous poursuivrons notre engagement en faveur d'un cadre de vie durable et harmonieux.

Soyez certains de notre volonté politique de garantir une gestion exemplaire tout en préparant l'avenir de Lamorlaye avec ambition et détermination.

A toutes et tous, en ce début de printemps, je vous souhaite de profiter pleinement de notre cadre de vie.

Christine KLOECKNER  
1<sup>re</sup> Adjointe Finances et Ressources humaines  
Le Bon Sens pour Lamorlaye



## Marie-Anna Bader

**Les deux tableaux (ci-dessous à gauche) étaient accrochés aux murs de la chapelle Saint-Vaast : ils ont étonné et touché les visiteurs à chaque ouverture de la chapelle organisée par l'ALMA de 2004 à 2007 pour les Journées du Patrimoine. Ils sont aujourd'hui déposés aux archives municipales.**

**Ils sont l'œuvre de Marie-Anna Bader qui en a fait don à la paroisse de Lamorlaye dans les années 1960.**

Marie Anna Augustine Bader est née le 10 janvier 1910 à Paris et elle est décédée le 18 février 1976 à Paris. Son père Louis René Bader, représentant de commerce, viendra s'installer à Lamorlaye, dans le Lys-Chantilly, au 29 14<sup>ème</sup> avenue, et de 1935 à 1941, il est conseiller municipal. Marie-Anna Bader était célibataire et sur son acte de décès, elle est déclarée domiciliée à Lamorlaye : son atelier était tout en haut de la maison.

**Elle a étudié aux Beaux-Arts de Paris,** où elle a été l'élève de René-Xavier Prinet (qui a enseigné de 1929 à 1931

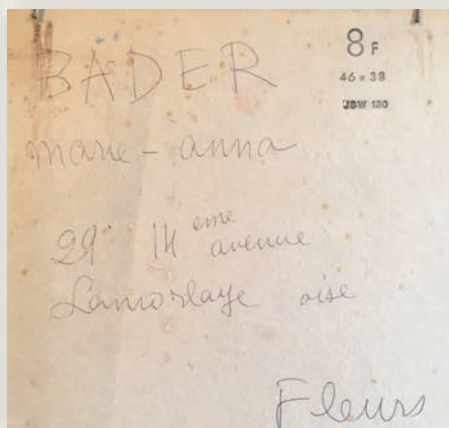
et a créé l'atelier destiné aux artistes femmes) puis de Fernand Sabatté. En 1933, elle participe à la toute première exposition de la Grande Masse, association des élèves et anciens élèves des écoles nationales supérieures des Beaux-Arts, d'architecture et d'arts, fondée en 1928. Le journal Comoedia du 26 janvier 1933 souligne que "parmi les meilleures œuvres, il convient de retenir les *Paysages de M<sup>lle</sup> Marie Bader*". Entre 1933 et 1931, Marie-Anna Bader a eu trois commandes de l'État.

Le *Dictionnaire Bénézit*, ou "Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs de tous les temps et de tous

les pays", publié depuis 1920 et accessible en ligne depuis 2011, précise que **Marie-Anna Bader est une peintre spécialisée dans les intérieurs et les paysages.** Elle a enseigné au Maroc de 1938 à 1951, puis dans l'Oise, à Gouvieux. **Elle obtient la Médaille d'or en 1936 au Salon des Artistes Français et participe à l'Exposition internationale de 1937.** Aucune cote, vente ni présence dans des musées ne sont mentionnées.

**Mais en 2022, un de ses tableaux est mis en vente sur internet :** une huile de 56x47 cm, sur carton, signé Marie-Anna Bader en bas à gauche avec au verso le titre *Fleurs* et son adresse à Lamorlaye.

Chacun des deux tableaux ci-dessous fait 126x72 cm



Informations fournies par Hélène Soulodre, adhérente de l'ALMA (Benezit), Georges Dumont en 2005, Jérôme Margelidon en 2022 et ... internet - ALMA



NICOLAS MOULA  
MAIRE DE LAMORLAYE, 1<sup>er</sup> VICE-PRÉSIDENT DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE



## LES PERMANENCES CRÉA'CTION

- Une idée ou un projet dans l'entrepreneuriat ?
- Un besoin d'information ou de conseils ?

Venez rencontrer le service développement économique de l'Aire cantilienne !

Tous les jeudis matins, de 9h à 12h  
Sans rendez-vous  
CCAC, 17 bis rue Guillemot, Chantilly



Ce dispositif d'accueil et de conseil des créateurs d'entreprise et porteurs de projets, mis en place par le service Développement économique de la CCAC, vise à offrir un accompagnement dédié à ceux qui souhaitent développer leur activité sur le territoire.

Une permanence est assurée tous les jeudis matin au siège de l'Aire cantilienne, accessible sans rendez-vous, pour permettre à ces entrepreneurs

d'échanger sur leurs idées, leurs difficultés ou leurs besoins en matière de création d'entreprise. Durant ces rencontres, ils recevront un accompagnement, avec pour objectif de répondre à leurs interrogations et de leur donner des pistes concrètes pour avancer dans leurs démarches.

Ce service s'adresse aussi bien aux créateurs déjà implantés sur l'Aire cantilienne qu'à ceux qui envisagent de s'installer sur notre territoire.

À l'issue de ces entretiens, un suivi régulier sera assuré pour veiller à ce que les porteurs de projet soient bien encadrés et ne se retrouvent pas isolés face aux multiples étapes administratives et juridiques.

Contact : Guillaume Pichot  
Responsable du service Développement économique  
Tél. : 06 46 16 77 98  
Mail : g.pichot@ccac.fr

## REPRISE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS



La CCAC reprend comme chaque année la collecte des déchets verts au mois d'avril.

1 COLLECTE TOUS LES 15 JOURS  
LE JEUDI

POUR TOUS LES QUARTIERS DE LA VILLE  
À PARTIR DU 10 AVRIL

Seuls les bacs de 120 L ou de 240 L fournis ou pucés par la CCAC sont collectés. Tout autre contenant ou déchets de jardin déposés au sol ne seront pas collectés.

Les bacs doivent être sortis la veille au soir.

Ce service payant est facultatif.

→ + d'infos sur [www.aireauvert.fr](http://www.aireauvert.fr)

## STAGE DE NATATION PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES



5 jours de natation du lundi au vendredi pour apprendre plus vite à nager !

Ces stages s'adressent aux enfants à partir de 5 ans et ont lieu pendant les vacances scolaires.

Plusieurs niveaux de cours sont possibles, mais les places sont limitées. Pensez à vite vous inscrire.

→ <https://piscineaqualis.fr/>  
03 44 58 49 00

## KORIAN GRANGE DES PRÉS

Mercredi 23 avril

15h : chasse au trésor • 16h : goûter festif

Petits et grands, rejoignez-nous pour une joyeuse chasse aux œufs pleine de gourmandises !

**OUVERT À TOUS.**

Renseignements : 03 44 21 35 99  
6/8 avenue de la Libération



## BROCANTE DIMANCHE 27 AVRIL

Le bulletin d'inscription est disponible auprès des commerçants et en ligne sur le site de la ville : <https://www.ville-lamorlaye.fr/event/>

## DOMAINE DU LYS-CHANTILLY

Réunion de l'Assemblée des Propriétaires de l'ASA LC (Association syndicale autorisée du Lys-Chantilly)

Vendredi 23 mai

À 19h30 au Foyer culturel

En plus des approbations traditionnelles du rapport moral et du rapport financier, l'ordre du jour comprendra l'élection du Conseil syndical, moment important pour le renouvellement de notre équipe dirigeante. Nous aborderons également les perspectives à long terme avec une discussion sur les projets à dix ans, afin de définir ensemble les grandes orientations pour l'avenir.

**Le Domaine du Lys-Chantilly fête ses 100 ans !**



Des animations pour fêter le Centenaire du Domaine du Lys-Chantilly seront organisées entre septembre et décembre 2025.

**Septembre** : animations autour du sport en collaboration avec les associations locales.

**Octobre** : soirée à thème "1925", en partenariat avec différentes associations.

**Novembre** : actions environnementales, notamment autour de la plantation d'une micro-forêt au Square d'Aumale et de différents arbres dans le Domaine.

**Décembre** : illumination des ronds-points, des arbres remarquables et des nouveaux arbres du Centenaire pour marquer cette étape exceptionnelle.

Participez activement à cette célébration en offrant un peu de votre temps pour aider à l'organisation des événements. Contactez-nous pour contribuer à cette belle aventure !

Contact : Square d'Aumale,  
39 Ter Grande Avenue • 03 44 21 92 48

## WEEK-END SOLIDAIRE

Un week-end solidaire est organisé les 17 et 18 mai au profit du "Rallye Roses des Sables 2025", en partenariat avec la Ville de Lamorlaye, les commerçants, le Centre Social Rural, les écoles primaires, le collège et les fédérations de parents d'élèves.



Valérie Caron et Manoëlle Martin, "Team Les Dakiras",

s'engagent dans le prochain "Rallye Roses des Sables" au Maroc en octobre 2025, déterminées à soutenir "Les Enfants du désert" une des associations partenaires. Ce rallye est avant tout une aventure 100 % féminine où les équipes incarnent des valeurs de courage et d'entraide.

En attendant le départ, deux actions sont mises en place pour récolter des dons : un loto, un "Vide ta chambre". Les écoles, le collège, les fédérations de parents d'élèves et le Centre Social Rural participent aussi en fournissant des jeux, des vestes en jean, de la laine et des fournitures scolaires qui représenteront environ 50 kg de bagages pour les deux concurrentes.

Vous avez la possibilité de les rencontrer sur la brocante du 27 avril, le 18 mai pour la Lys'Oise, au château les 8 juin et 20 juillet lors des rassemblements de voitures avec l'association AAAL.

Vous pouvez également les soutenir via le QR Code ci-dessous.



Les fonds sont collectés pour le Comité de la Ligue contre le cancer.

Ensemble, faisons de ces événements un moment de partage et de générosité !

## AVRIL

Samedi 12

■ **Tournoi de Squash** • De 10h à 18h • Voir en page 21

Samedi 12 et/ou samedi 19

■ **Stage Vitrail Tiffany**  
• Organisé par le Centre Culturel & Sportif • Voir en page 19

Lundi 14 et/ou vendredi 18

■ **Stage Fusing & Thermo-formage – 8/10 ans** • Organisé par le Centre Culturel & Sportif • Voir en page 19

Du lundi 14 au vendredi 18

■ **Stage Multisport 7/10 ans**  
• Organisé par le Centre Culturel & Sportif • Voir en page 19

■ **Stage Enfants dessin et peinture** • Organisé par Artamuse • De 14h à 16h, au château • Voir en page 21

■ **Stage de Tennis** • Organisé par le Tennis-Club de Lamorlaye • Voir en page 23

Mercredi 16

■ **L'Heure du Conte** • Organisée par la Bibliothèque • À 16h30 • Voir en page 22

Mardi 22

■ **Atelier Mémoire** • Organisé par le CSR • À 10h et 14h • Voir en page 23

Mercredi 23

■ **Chasse aux œufs** • Organisée par Korian grange des Prés • Voir en page 27

Jeudi 24

■ **Séances de sophrologie**  
• Organisées par le CSR • À 11h et 14h • Voir en page 23

Vendredi 25

■ **Permanence "Ma Commune Ma Santé"**  
• À la mairie • Voir en page 11

Samedi 26

■ **Troc Plantes** • Organisé par Vivre au Lys • De 9h à 13h, place du Marché • Voir en page 22

Pour communiquer vos événements :  
communication@ville-lamorlaye.fr

Du samedi 26 au dimanche 4 mai

■ **Exposition de peinture**  
• Organisée par Artamuse • Au château • Voir en page 21

Dimanche 27

■ **Conférence "La Provence et ses écrivains"** • Organisée par Agora • À 15h, au Foyer culturel • Voir en page 21

Lundi 28

■ **Atelier numérique collectif**  
• Organisé par le CSR • À 14h • Voir en page 23

Mardi 29

■ **Séance de sophrologie** • À 11h  
■ **Atelier En scène pour un jeu** • À 14h  
• Organisés par le CSR • Voir en page 23

29 avril, 6, 13, 20 et 27 mai

■ **Stage intensif Espagnol**  
• Organisé par le Centre Culturel & Sportif • Voir en page 19

## MAI

Vendredi 2

■ **Soirée Cabaret** • Organisée par le Club de Bridge • À 20h30 au Foyer culturel • Voir en page 24

Dimanche 4

■ **Yoga du Rire** • Organisé par Agora • À 10h au Foyer culturel • Voir en page 21

■ **Rassemblement Voitures prestigieuses & anciennes**  
• Organisé par AAAL • De 9h à 13h, parc du château • Voir en page 22

Lundi 5

■ **Projection "La Bonne Année"**  
• Organisée par le CSR et le Ciné-club • À 14h, au Foyer culturel • Voir en page 23

Du jeudi 8 au dimanche 11

■ **Commémoration 8 mai & capitulation de l'Allemagne**  
• Parc et château • Voir en page 4

Du 14 mai au 12 juin

■ **Réunions de quartier**  
• À 19h • Voir toutes les dates des réunions de quartier en page 3

Jeudi 15

■ **Les Jeudis de la Tenure "Darry Cowl"** • À 15h, à la résidence La Tenure • Voir en page 24

Vendredi 16 mai

■ **Conférence "Un Terrain d'aviation à Creil"** • Organisée par l'ALMA • À 20h, au Foyer culturel • Voir en page 20

Samedi 17 mai

■ **Visite botanique au parc J.-J. Rousseau** • Organisée par le Comité de Jumelage • Voir en page 22

■ **Loto solidaire** • À 20h, au Foyer culturel • Voir en page 27

Dimanche 18

■ **Sortie "Maison de la Pierre" à Saint-Maximin** • Organisée par Agora • Voir en page 21

■ **Course La Lys'Oise** • Organisée par Run in Lys • Voir en page 23

■ **"Vide ta chambre"** • De 14h à 18h, au Foyer culturel • Voir en page 27

Lundi 19

■ **Ciné-Club "Pièce montée"** • À 16h30, au Foyer culturel • Voir en page 22

Samedi 24

■ **Sortie Nature Lamorlaye sur les insectes** • À 14h30, allée de la Pépinière • Voir en page 17

MAGAZINE D'INFORMATIONS  
MUNICIPALES DE LA VILLE DE LAMORLAYE  
N° 51 • AVRIL 2025

Mairie - 24, rue du Général Leclerc  
60260 Lamorlaye - 03 44 21 64 00  
https://www.ville-lamorlaye.fr  
Facebook : ville de Lamorlaye  
Mail : accueil@ville-lamorlaye.fr

Responsable de la publication :  
Nicolas Moula

Rédaction et secrétariat de rédaction :  
les Adjoints, les Services municipaux,  
les Associations

Maquette : Nancy Cossin

© Photos : Mairie de Lamorlaye, Freepik  
les Associations, Adobe Stock (couverture)

Impression : RAS



Tirage : 4 800 exemplaires  
Dépôt légal à parution